

75e congrès de l'USH : une chercheuse récompensée pour sa thèse sur la "métamorphose du logement social"

Par Claire Boulland <<mailto:claire.boulland@aef.info>> 24/09/14

Le prix de thèse sur l'habitat social, créé en 2014 par l'USH, la CDC et l'Institut CDC pour la recherche, a été remis sur "le plateau des directs" du 75e congrès de l'USH mercredi 24 septembre au matin. Il récompense Lucie Bonnet, étudiante de l'EHESS, pour sa thèse sur la "métamorphose du logement social. Faire de l'habitat le support de capacités". Elle y analyse comment les acteurs du logement social qualifient le rapport des personnes aux lieux qu'elles habitent. Est notamment étudié le traitement qu'ont fait certains organismes de leur enquête d'évaluation de qualité de service auprès de leurs résidents. Et la thèse de rendre compte de "l'extrême variété des préoccupations et des sollicitations communiquées aux agents qui sont au contact direct des locataires".

Lucie Bonnet, étudiante de l'EHESS, se voit remettre, mercredi 24 septembre 2014 sur les "plateaux des directs" du 75e congrès de l'USH, le prix de thèse sur l'habitat social de l'USH et de la CDC pour son étude intitulée "Métamorphose du logement social. Faire de l'habitat le support de capacités". Ce prix "marque la volonté de l'Union et de la Caisse des dépôts de développer les coopérations" avec le milieu de la recherche, notamment afin que les chercheurs intègrent les problématiques du monde HLM de manière plus complète dans les travaux qu'ils conduisent, explique l'USH (<<http://www.aef.info/abonne/depeche/477606>>).

Il vise aussi à encourager les jeunes étudiants à engager des doctorats dans le champ de l'habitat social et à favoriser le développement de l'accueil de jeunes chercheurs dans les organismes HLM. Au total, 21 thèses ont été lues.

C'est celle de Lucie Bonnet qui est récompensée par le jury. "Au commencement de [son] travail, [elle pensait] qu'étaient engagées aujourd'hui des transformations profondes dans la façon de concevoir ce qu'un logement doit assurer aux personnes logées", explique-t-elle pour résumer sa méthode. "Historiquement, cette dépendance des personnes au lieu où elles sont logées est centrale dans la façon dont les politiques se sont saisies du logement. Ainsi, pour les premiers réformateurs sociaux qui se sont intéressés à l'habitat ouvrier, l'assise que confère un logement ne saurait se réduire à la seule propriété privée ou à une habitation salubre : l'individu dépend de son logement parce que ce lieu est celui de l'édification de sa famille et l'inscrit dans une communauté plus large." Lucie Bonnet affirme que, malgré l'essor de la construction et la volonté d'industrialiser ses procédés dans les années 1950, "c'est bien toujours l'idée d'une dépendance qui reste centrale : chaque ménage dépend de son besoin d'un logement moderne et confortable".

LA GARANTIE DE QUALITÉ DE SERVICE N'EST PLUS DÉFINIE

Dans l'un des organismes que Lucie Bonnet a étudiés, les évaluations de la qualité de service rendu aux locataires "ouvrent un ensemble de discussions en interne sur ce que les locataires veulent vraiment" : "Les locataires sont-ils en demande de 'lien social' ou entendent-ils être traités comme des individus parmi d'autres ? Sont-ils encore attachés à la vocation historique de l'organisme à loger 'les pauvres', ou bien sont-ils désormais plus enclins à ce que leur bailleur soit un bailleur comme les autres ?" La doctorante en sociologie a ainsi pu observer "l'extension, au sein de cette organisation, d'une grammaire libérale, dans le sens où ce qui doit être garanti aux personnes n'est plus défini".

Selon Lucie Bonnet, aborder la question du rapport des personnes aux lieux qu'elles habitent par la "qualité de service" tend à prendre en compte d'une part les résultats des évaluations qui leur sont soumises, et d'autre part les façons dont les habitants formulent au quotidien des évaluations et des appréciations sur ce qui les entoure. L'enquête menée par la doctorante "permet de rendre compte de l'extrême variété des préoccupations et des sollicitations communiquées aux agents qui sont au contact direct des locataires". "Ce faisant, elle rend compte des formes d'engagement extrêmement diverses avec lesquelles doivent ordinairement composer ces agents, amenés à côtoyer durablement les aspects les plus intimes de la vie de certains locataires." Lucie Bonnet poursuit : "Cette nécessaire composition entre des exigences de différentes natures peut être ressentie par certains agents comme une charge particulièrement lourde, mais aussi comme ce qui constitue le sens de leur métier et une source d'estime professionnelle." Sur la base de ces descriptions, la thèse s'intéresse aux manières dont une organisation peut venir en soutien à ce travail de composition.

LES AUTRES DISTINCTIONS

Le jury décerne également deux prix spéciaux. Le premier est attribué à Rachid Kaddour pour sa thèse en géographie à l'université Jean-Monnet de Saint-Étienne (Loire) sous le titre "Quand le grand ensemble devient patrimoine : réflexion sur le devenir d'un héritage du logement social et la fabrication du patrimoine à partir de ces cas exemplaires en région stéphanoise". Le second est remis à Sarah de Grammont pour sa thèse en anthropologie sociale et ethnologie à l'EHESS, intitulée "Savoir vivre avec son temps".

Outre ces trois distinctions, le jury porte à la connaissance du monde HLM trois thèses : "Des familles invisibles : politiques publiques et trajectoires résidentielles de l'immigration algérienne (1945-1985)" de Muriel Cohen de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne ; "L'habitat participatif : de l'émergence d'une initiative habitante à son intégration dans l'action publique" de Camille Devaux de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ; "Sans toit ni loi ? Le droit au logement opposable. Recours à la justice administrative et rationalisation de l'action publique" de Pierre-Édouard Weill de l'Université de Strasbourg (Bas-Rhin).